

Il y a 150 ans : la guerre de 1870 La défaite française : le prix à payer

Le traité mettant fin aux hostilités entre la France et la coalition allemande victorieuse est signé le 10 mai 1871 à Francfort-sur-le-Main. Les signataires représentent les nouveaux régimes issus de la guerre : la nouvelle République française d'un côté, le nouveau Reich allemand de l'autre. L'addition sera lourde pour les vaincus, surtout pour les Français de l'Est.

Tous les contemporains mais en premier lieu les combattants ont été frappés par la brutalité de cette première guerre moderne et son déluge d'acier. On est loin autant du « Kriegsspiel » que de « la guerre fraîche et joyeuse » des siècles passés.

Le bilan humain de la guerre

Le bilan humain de la guerre est impressionnant. Les progrès de l'artillerie ont signé la fin de la cavalerie et de ses charges héroïques, qui furent plutôt des chevauchées de la mort (Todenritt) comme à Reichshoffen, Rezonville ou sur le plateau de Floing, à Sedan. On ne verra plus les cuirassiers, les lanciers, les dragons ni les uh-lans sur les champs de bataille ! Les récits des acteurs et des survivants témoignent des hécatombes et des mitrailleuses qui fauchent les troupes lors des engagements et des batailles. Ils mettent aussi en cause la conduite de la guerre côté français. Presque tous relèvent et critiquent l'impréparation, l'absence de stratégie, le manque de ravitaillement tant en nourriture qu'en munitions, la mauvaise coordination, et surtout le défaut de compétence à tous les niveaux de la hiérarchie militaire. La reddition du « traître » Bazaine à Metz qui capitule, au terme de troublantes intrigues, en livrant à l'ennemi son armée de 180 000 hommes le 27 octobre 1870, scandalise la France entière. Le regretté professeur François Roth, spécialiste de l'Annexion de 1871-1918, a essayé de faire



Le maréchal Bazaine.

le compte des pertes humaines. Selon lui le conflit a fait 139 000 morts côté français et davantage encore côté allemand. Le nombre des prisonniers français - c'est une nouveauté dans la conduite de la guerre - est particulièrement élevé : 509 000, internés en Allemagne, en Belgique et en Suisse alors que les prisonniers allemands en France ne furent que 35 000. Les captifs français en Allemagne restèrent détenus de deux à dix mois ; 18 000 d'entre eux ne revinrent pas et périrent dans les camps. La guerre de 1870 préfigure donc dans son déroulement et ses conséquences ce que seront les deux guerres mondiales du XX^{ème} siècle.

Les pertes territoriales

Après l'armistice du 28 janvier 1871 demandé par le

gouvernement de la Défense nationale une Assemblée nationale est élue le 8 février. Elle est majoritairement monarchiste et favorable à la paix. Adolphe Thiers devient chef du gouvernement et signe à Versailles le 26 février un traité de paix préliminaire franco-allemand qui sera ratifié par la nouvelle Assemblée le 1er mars. Ses dispositions seront solennellement confirmées le 10 mai 1871 par le traité de Francfort qui mutila gravement la France et ouvre de fait une période de « revanche » d'un demi-siècle jusqu'à la nouvelle confrontation de la guerre de 14-18. La France doit céder à l'Allemagne, désormais réunifiée dans un empire dominé par la Prusse, l'Alsace et une partie de la Lorraine, ce qui donnera



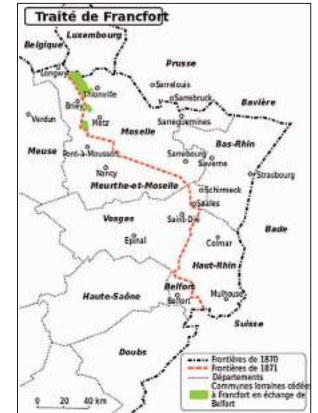
Caricature allemande de la revanche.

naissance au concept d'Alsace-Lorraine. Ces territoires formeront le « Reichsland Elsass-Lothringen », qui n'aura jamais vraiment un statut égal à celui des autres provinces allemandes et dépendra directement de la couronne. Ils sont constitués de l'intégralité des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et d'une grande partie du département de la Moselle avec quelques remaniements à la marge vers les Vosges et la Meurthe-et-Moselle. Rappelons que l'Alsace était française depuis Louis XIV et que la Lorraine, longtemps état souverain gouverné par ses ducs, tomba dans le giron français lors de la mort de Stanislas, ancien roi de Pologne, dernier duc de Lorraine et beau-père de Louis XV en 1766. La France est donc



L'Alsace vendue.

amputée d'une grande partie de l'est, malgré la protestation des élus de ces territoires et sans que la population n'ait été en rien consultée. L'empire allemand annexe ainsi près de 15 000 km² et une population de 1,5 million d'habitants. Cette mutilation créera un grand sentiment d'abandon dans les provinces perdues et donnera naissance à un véritable mythe de la revanche et du retour de l'Alsace-Lorraine à la mère-patrie. La première annexion (1871-1918) de ce pays de « l'entre-deux » marquera profondément par sa brutalité et son cynisme plusieurs générations obligées désormais de vivre à l'heure allemande. Il existe une abondante littérature locale et nationale qui déplore l'abandon des deux sœurs de l'Est vendues au vainqueur pour acheter la paix. Pour ceux qui refusent la loi des vainqueurs il reste la possibilité (jusqu'au 30 septembre 1873), soit de rester et de devenir citoyen allemand, soit de quitter la terre natale et de s'installer quelque part en France et de conserver la nationalité



L'Alsace-Lorraine annexée.

ront engranger la colère des populations arbitrairement transférées au Reich pour recruter de nouveaux adhérents.

Les indemnités de guerre et l'occupation du pays

Non content d'affaiblir territorialement la France, Bismarck veut aussi la frapper au portefeuille. Une énorme indemnité de guerre lui est imposée : six milliards de francs-or, ramenés à cinq milliards après négociation, à payer dans les trois ans. Le paiement de cette indemnité conditionne le départ des forces de l'occupant toujours présentes dans vingt-et-un départements français, surtout dans le Nord. Grâce à une intense campagne patriotique et à l'émission d'un emprunt d'état l'indemnité sera remboursée par avance dès septembre 1873. En conséquence le dernier soldat allemand quittera la France le 16 septembre 1873.

Bernard Robin



Bismarck, Favre et Thiers négocient à Versailles.



Le départ des « optants ».